

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMME-HOMME

DES ACCORDS QUI DOIVENT VIVRE

Généralement, les accords d'entreprise favorisant l'égalité professionnelle sont signés unanimement, fruit d'une volonté commune de tous les négociateurs. Même s'ils sont souvent imparfaits, ces accords permettent d'entériner des avancées.

Le manque d'ambition, notamment sur le recrutement, peut être parfois pointé mais nullement la volonté de bien faire des acteurs / actrices. Les entreprises ne sont que le reflet de la société. Malheureusement, nombreux sont les esprits étriqués, d'arrière-gardes sur les sujets d'égalité professionnelle, sur la féminisation des métiers techniques, sur la masculinisation des métiers stéréotypés féminins comme l'action sociale ou les médicaux. Les constats sont identiques concernant notre branche ferroviaire.

LA LUTTE CONTRE LE SEXISME

Cette véritable plaie sociétale est incompatible avec nos valeurs syndicales. Des propos, des agissements à caractère sexistes sont punissables par la loi. Désormais inscrits au code du travail, ces faits sont et seront combattus par la **CFDT** et ses militant(e)s.

Pour cela, un seul mot d'ordre : ne soyons pas complices ! Agissons, dénonçons, soutenons ! La **CFDT** s'engage contre toutes formes de violences sexistes et harcèlement sexuel. Les victimes nous trouveront à leurs côtés, les auteurs sur leur dos.

LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES

La **CFDT** agit dans la lutte contre les stéréotypes. Les grandes entreprises comme SNCF y contribuent, notamment à travers la féminisation des métiers.

L'arrivée de femmes sur des postes jusqu'alors déséquilibrés a permis le développement de moyens techniques améliorant les conditions de travail de toutes et tous.

DES INÉGALITÉS SALARIALES RÉELLES

Pour la **CFDT**, l'inégalité salariale à la SNCF est réelle, même si elle est plus faible qu'ailleurs. Cette dernière est encore loin avec 3,8 % des 18 % en moyenne dans les autres entreprises ou des 12,5 % dans la fonction publique.



Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».
Article L. 1142-2-1 du Code du travail



**Numéros d'appel :
3919 pour écoute et conseil
17 ou 112 en cas d'urgence**



Rien n'est jamais définitivement acquis. Il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Votre vie durant, vous devez rester vigilantes ! ».

Simone de Beauvoir

Néanmoins, une étude sur les écarts salariaux que la **CFDT** a souhaitée devrait nous permettre d'en acter les causes mais, surtout, de trouver des pistes pour réduire encore ce pourcentage trop élevé. Objectif zéro !

Le statut de femme, principalement celles dont les carrières sont amputées de faits liés à la maternité, semble encore être la cause principale de ces écarts. Demain, nous devons nous saisir des pistes issues de cette étude pour agir. La **CFDT** continuera à s'opposer à l'inacceptable que constituent les inégalités salariales.

AU QUOTIDIEN, LES MILITANT(E)S S'ENGAGENT POUR LE DROIT DES FEMMES

Pour la **CFDT**, l'égalité des droits doit se traduire par une égalité des faits : droit de vote, travail et salaire égal, IVG, etc.

La régression sociétale, en marche dans de nombreux pays où le populisme est désormais au pouvoir, est un danger pour le droit des femmes.

Les décisions prises sont purement scandaleuses et la **CFDT** combattra encore et encore ces politiques rétrogrades et réactionnaires menées par les droites dures.

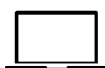
RESTONS VIGILANT(E)S !

Nous, hommes et femmes, devons rester vigilant(e)s. L'égalité n'est pas un sujet de femmes mais un sujet de société. C'est un sujet avec les hommes et les femmes, pour les hommes et les femmes !

Les entreprises doivent y contribuer et amplifier leurs actions. Elles trouveront toujours la **CFDT** à leurs côtés ! Mettons-y les moyens humains. Ensemble, nous participerons au changement de notre société. ●●

DÉCOUVREZ NOS OUTILS INTERACTIFS

Cliquez sur chaque pictogramme pour accéder au service souhaité



**NOUVEAU
SITE INTERNET**
www.cfdtcheminots.org



**NOUVELLE
CHAÎNE WEBTV**
www.youtube.com/user/cfdtcheminots



**NOUVELLE
APPLI MOBILE**
Sur AppStore et GoogleStore



**E-TRACTS &
PUBLICATIONS PAPIER**
www.cfdtcheminots.org/publications/nos-tracts/